Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260310-D202607-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le deux mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 16 février 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Effectif légal du conseil municipal : 19
Nombre de conseillers en exercice : 18
Présents : 16 : Benoît BERTRAND, Isabelle FRAVAL, Stéphanie GARCES-RAULET, Daniel HANOCQ, Antoine LE BERRE, Sylvain LECONTE, Sylvie LIJOUR, Stéphane MARION, Florence PASDELOUP, Jérémy PERRON, Solène ROSTREN, Claude ROTILLON, Pauline SALAÜN, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE et Elina VANDENBROUCKE.
Excusées : 2 : Christelle ROSTREN qui a donné procuration à Florence PASDELOUP et Jeanne Yvonne GOURLAOUEN qui a donné procuration à Solène ROSTREN.
Secrétaire de séance : Florent THOUMELIN.

DÉLIBÉRATION 2026/07
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DU LOTISSEMENT

Madame la Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal le projet de budget annexe du lotissement pour l'année 2026 qui a été détaillé à l'assemblée.
Vu la délibération 2026/02 portant affectation des résultats 2025,
Vu l'avis des membres de la commission Ressources réunie le 2 février 2026,
Entendu cet exposé,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 18 voix Pour

ADOPTE le budget primitif du lotissement nomenclature M57 pour l'année 2026, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

LOTISSEMENT	2026
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	935 952.93
Recettes	935 952.93
INVESTISSEMENT	
Dépenses	156 185.92
Recettes	156 185.92

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 10 mars 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 10/03/2026
De la publication le